



Les modalités d'entrée en formation de Masseur-Kinésithérapeute : par le PASS ou une licence

Vous souhaitez intégrer la formation
de Masseur-Kinésithérapeute ?
Une seule voie possible : l'Université !

Les étudiants à l'université de Rouen Normandie pourront intégrer l'IFMK CHU de Rouen ou l'IFMK La Musse à Évreux.

Deux portes d'entrée possibles :

- Après le PASS (Parcours spécifique « accès santé »)
- Après une première année de licence validée de STAPS, de Sciences de la Vie (Évreux) ou du Portail Biologie-Géosciences-Chimie

	CHU de Rouen	La Musse
	Répartition du nombre de places par filière	
PASS	60%	
L1 STAPS	20%	
L1 Sciences de la vie (Évreux) et Portail Biologie- Géosciences-Chimie	20%	

Conditions d'admission :

- Se porter candidat auprès de son UFR, le plus tôt possible (Attention, certaines options peuvent être obligatoires)
- Avoir validé sa 1^{ère} année en première session, (les étudiants ayant validé leur année à la suite du rattrapage – deuxième session – ne pourront se porter candidats.)

> Admission sur étude du dossier de candidature.



Posez vos questions
au 02 32 76 93 73 ou sur mio@univ-rouen.fr
www.univ-rouen.fr/mio

